MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 18/07/2025
N°771

La France, l'Autriche, l'Espagne, la Grèce, la Hongrie, l'Italie, le Luxembourg, la Pologne, la Slovaquie et la Tchéquie appellent l'Union Européenne à agir pour préserver une industrie forte et résiliente.

En marge de la réunion informelle des ministres européens de l'industrie à Copenhague (Danemark), dix États membres de l'Union européenne, réunis au sein de l'Alliance ministérielle pour les industries énergo-intensives, publient une déclaration conjointe pour réaffirmer leur volonté commune de renforcer la compétitivité des industries à forte intensité énergétique tout en soutenant leur décarbonation.

Le socle industriel de l'Europe, longtemps pilier essentiel du succès économique et de la sécurité de l'Union européenne, est aujourd'hui confronté à des défis majeurs. Les secteurs clés des chaînes de valeur européennes — acier, métaux non ferreux, chimie, ciment, minéraux non métalliques, et autres industries à forte intensité énergétique — doivent composer avec des coûts énergétiques élevés et une concurrence mondiale toujours plus féroce.

Dans le cadre du déploiement du ***Clean Industrial Deal***, les membres de l'Alliance s'engagent à unir leurs forces pour défendre des positions communes sur plusieurs priorités stratégiques, notamment :

- **Stabiliser les marchés carbone (ETS)** et renforcer le mécanisme d'ajustement-carbone aux frontières.
- **Garantir des prix de l'énergie compétitifs** et plaider pour le maintien de la compensation des coûts indirects liés aux émissions du Système d'échange de Quotas d'Emission (SEQE-UE) au-delà de 2030 pour les industries énergo-intensives.
- **Poursuivre la construction d'une Union de l'énergie véritable et intégrée d'ici 2030.**
- **Renforcer la surveillance des importations** pour lutter contre les détournements de commerce vers le marché européen et adopter rapidement les mesures nécessaires contre ses détournements.

- **Utiliser pleinement les outils européens** pour garantir des conditions de concurrence équitables, combattre les pratiques commerciales déloyales et faire face aux surcapacités industrielles mondiales.
- **Mettre en place rapidement des marchés pilotes** qui soutiennent et récompensent les investissements européens dans la décarbonation des procédés industriels.
- **Intégrer des critères de durabilité, de résilience et de préférence européenne** dans les marchés publics afin de favoriser des écosystèmes industriels durables et créateurs d'emplois en Europe.
- **Développer des marchés financiers européens intégrés et profonds** via l'achèvement rapide de l'Union des marchés de capitaux et de l'Union bancaire, tout en encadrant les investissements étrangers pour renforcer la souveraineté technologique et la résilience de l'UE.
- **Améliorer le fonctionnement du marché unique européen** et simplifier les cadres réglementaire et administratif, notamment en allégeant les obligations de reporting et les procédures de permis, tout en maintenant des normes environnementales et sociales élevées.
- **Promouvoir la création d'emplois de qualité** et développer une main-d'œuvre qualifiée, capable de répondre aux défis de la compétitivité à long terme.
- **Faire de l'économie circulaire un pilier stratégique**, en valorisant le recyclage comme source essentielle de matières premières pour les industries énergo-intensives.

Cette déclaration marque une étape décisive dans la coordination des efforts nationaux pour relever les défis économiques et climatiques, et pour bâtir une Europe plus résiliente, compétitive et bas-carbone. C'est dans cet esprit que la France, l'Autriche, l'Espagne, la Grèce, la Hongrie, l'Italie, le Luxembourg, la Pologne, la Slovaquie et la Tchéquie appellent la Commission européenne à prendre en compte ces propositions ambitieuses.

Marc Ferracci, ministre de l'Industrie et de l'Energie a déclaré : « *Nos industries lourdes, qui constituent le socle de l'ensemble des chaînes de valeur industrielles européennes, traversent une crise historique. Elles subissent de plein fouet la flambée des prix de l'énergie, la concurrence déloyale de la Chine et la pression d'investissements massifs nécessaires à la décarbonation. Face à cette situation, l'Europe doit réagir sans délai si elle veut rester un continent de production. C'est tout le sens de l'alliance lancée par la France en mars dernier, dont le manifeste est publié aujourd'hui. Ensemble, en Européens, nous agissons pour préserver nos sites industriels — comme Arcelor à Dunkerque — et pour construire un modèle économique viable pour les investissements de décarbonation. Le choix ne se situe pas entre le climat et l'industrie. Il se joue entre conduire nous-mêmes la transition industrielle, selon nos propres conditions, ou la laisser se faire ailleurs — au prix de nos emplois, de notre souveraineté et de notre crédibilité climatique.* »

Lien vers la déclaration commune en français

Lien vers la déclaration commune en anglais

Contacts presse :

Cabinet de Marc Ferracci : 01 53 18 46 19 – presse@cabinets.industrie.gouv.fr
Direction générale des Entreprises : 01 44 97 04 49 – presse.dge@finances.gouv.fr